



PROTOCOLE SANITAIRE TRAIL CASTELPONTIN DU 3 OCTOBRE 2021

Ce document est établi en application du **guide des recommandations sanitaires pour l'organisation des courses et la lutte contre la propagation du virus Covid 19** édicté par la FFA, des dernières recommandations du gouvernement en date du 20 septembre et du suivi que nous faisons des courses qui ont lieu actuellement.

1 – PASS'SANITAIRE

Conformément aux prescriptions, le Pass'sanitaire sera demandé pour l'accès au site de la course. Il sera remis un bracelet vert à chaque coureur et accompagnateur, permettant d'éviter plusieurs contrôles. Vous retrouverez les directives officielles en cliquant sur ce lien :<https://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/tablosanitaire9aout21.pdf>

2 – INSCRIPTIONS – ACCUEIL

L'inscription se fait par internet uniquement via le site <https://erun63.fr>. Aucun document ne sera accepté le jour de la course et un dossier incomplet empêchera le coureur de prendre le départ.

Les inscriptions sont clôturées Samedi 2 octobre à minuit.

Retrait des dossards :

- Vendredi 1^{er} octobre de 12h à 19h au magasin Athlé-running, 5 rue des Chazot à AUBIERE 63170
- Samedi 2 octobre de 10h à 12h au magasin Athlé-running et de 14h à 17h au gymnase du collège Mortaix, Chemin ste Marcelle 63430 PONT-DU-CHATEAU
- Dimanche 3 octobre, jusqu'à 30 min du départ de la course, au gymnase du collège.

3 – DEPART DES COURSES

Les départs des 3 courses ont lieu à 9h pour le 28 km, 10h pour le 14 km et 10h15 pour le 7 km, sur le grand parking du gymnase.

4 – RAVITAILLEMENTS

Il y a des ravitaillements classiques sur les courses de 14 et 28 km. Penser au contenant personnel pour le liquide.

Un ravitaillement solide est remis lors du retrait du dossard avec le cadeau coureur (barres et compotes). Pour le retrait : sens de circulation, gel hydro-alcoolique distribué et règles de distanciation à respecter.

Pour le ravitaillement d'arrivée, un sac avec le nécessaire est remis à chaque coureur qui devra ensuite quitter la zone pour éviter les regroupements.

Il est demandé un strict respect des règles de propreté durant et après la course. Des poubelles seront mises à disposition dès la sortie de la zone de ravitaillement.

4 – SECOURS

Les secours sont assurés par l'ADPC 63 encadrés par le docteur Demure, médecin de l'épreuve.

6 – SANITAIRES-VESTIAIRES :

Les sanitaires et vestiaires seront accessibles.

7 – PODIUMS

Les résultats sont affichés sur l'aire d'arrivée. Les coureurs peuvent vérifier leur résultat en ligne sur le site de E-run63. Le protocole de remise des prix sera limité aux 3 premières femmes et 3 premiers hommes.

8 – REFERENT COVID-19

Le président de l'association Courir à Pont-du-Château, organisatrice de l'épreuve, est référent. L'association possède toutes les coordonnées des coureurs et peut les contacter après la date de l'épreuve. Son numéro de téléphone, le 06 02 27 75 41, sera disponible sur le site internet, 2 semaines après le trail.

CHARTE DU COUREUR :

Les coureurs seront invités à signer la charte mise en place par la FFA.

CHARTE DU COUREUR – ENGAGEMENT POST COVID-19

Conscient que la participation à tout événement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que coureur de l'évènement _____, je m'engage à :

- 1/ Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).
- 2/ Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :
 - > Port du masque sur la zone de départ que je garde sur moi pendant la course et remets après l'arrivée dans la file du parcours de sortie
 - > Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participants et en utilisant toute la largeur de la chaussée
 - > Ne pas cracher au sol
 - > Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle
 - > Ne pas jeter de déchets sur la voie publique
 - > Respecter et laisser les lieux publics propres
 - > Être équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille, gobelet...) –
- 3/ Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.
- 4/ Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.
- 5/ Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).
- 6/ Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible, notamment les courses présentant des dénivellés importants et à fortiori en altitude.
- 7/ Ne pas courir si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours
- 8/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.
- 9/ Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « StopCovid » préalablement à ma venue sur l'évènement.
- 10/ Choisir des épreuves proches de son lieu d'habitation et nécessitant peu de déplacements et de transports

*Nom, prénom
Date et Signature*

CHARTE DU BENEVOLE :

Les bénévoles sont invités à signer la charte mise en place par la FFA.

CHARTE DU BÉNÉVOLE – ENGAGEMENT POST COVID-19

Conscient que la participation à tout événement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que bénévole de l'évènement _____, je m'engage à :

- 1/ Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).
- 2/ Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires
- 3/ Ne pas entrer physiquement au contact avec les participants et d'autres bénévoles.
- 4/ Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.
- 5/ Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).

